

L'Opéra français du Monument national (1902)

Mireille Barrière
(Université Laval)

La providence des chercheurs se nomme souvent le hasard. Il arrive en effet que le fonds le plus riche leur procure des déceptions tandis qu'ils trouvent un dossier intéressant au moment le plus inattendu. L'inépuisable fonds de la Société Saint-Jean-Baptiste, série du Monument national, dissimulait un de ces petits dossiers remplis de surprises. Intitulé simplement « Opéra français », il ne mesurait que quelques millimètres, mais renfermait des renseignements rarement disponibles pour les troupes lyriques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle¹.

En effet, l'une des difficultés majeures qui a hanté notre recherche doctorale ressort justement de l'absence de documents légaux et de données comptables permettant de porter un jugement plus sûr sur les hauts et les bas de la gestion d'une compagnie d'opéra.

Dossier composé essentiellement d'une lettre, d'un bail, de trois règlements de comptes généraux couvrant les huit dernières représentations et de sept états de comptes détaillés pour autant de spectacles², il allait, avec un livre de caisse général et un inventaire de décors classé dans le même fonds, nous livrer des indices et des informations introuvables dans les seuls journaux. Après un court historique de la troupe elle-même, nous exposerons son fonctionnement financier et analyserons le comportement du public.

Une courte histoire qui en dit long

L'histoire de l'Opéra français du Monument national commence au parc Sohmer³. L'indomptable Ernest Lavigne, hanté peut-être par l'échec de 1893⁴, ambitionne une fois de plus de doter Montréal d'un théâtre lyrique permanent. Du

¹ ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M, P82/19-159, dossier « Opéra français » et P82/109-1571.

² Ces derniers, outre l'état des recettes et dépenses contenu également dans les trois règlements de comptes généraux, donnent le nombre total de billets disponibles et vendus. Seuls manquent les résultats de la matinée du 25 décembre.

³ Voir les journaux suivants durant la période du 4 au 30 novembre 1902 : *La Presse*, *La Patrie*, *Les Débats*, *Le Journal*, *Le Passe-temps*, *The Montreal Gazette*, *The Montreal Star* et *The Montreal Daily Herald*.

⁴ En janvier 1893, Ernest Lavigne et son associé Louis-Joseph Lajoie proposent au public un projet de troupe d'opéra qui aurait planté ses quartiers au parc Sohmer, mais le projet n'est jamais devenu réalité. Voir Mireille Barrière, *La société canadienne-française et le théâtre lyrique à Montréal entre 1840 et 1913*, thèse de doctorat, Université Laval, 1990, p. 170-171.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 15, p. 54-66.

4 au 30 novembre 1902, le légendaire pavillon se transforme en maison d'opéra à raison de cinq représentations par semaine. Lavigne y met le paquet en engageant quelques artistes qui ont fait ou font partie du Metropolitan Opera, comme le ténor Alfred Guille, le baryton Victor Occelier, le soprano Selma Kört-Kronold et le régisseur Luigi Albertieri⁵. Les billets coûtent 0,25 \$ et 0,50 \$.

Ce mois de l'opéra obtient un succès mitigé. En effet, l'acoustique du pavillon du parc Sohmer déçoit, trois langues différentes — le français, l'italien et l'anglais — servent de véhicule au répertoire selon l'origine ou l'habileté des chanteurs et les amateurs trouvent la localisation du parc trop excentrique du centre-ville.

J.-J. Goulet et Louis Vérande récupèrent le projet et rapatrient une bonne partie de la troupe de Lavigne au Monument national, croyant ainsi effacer les irritants provoqués par les productions du parc Sohmer. En effet, la salle du Monument national répond magnifiquement aux besoins d'une compagnie lyrique et elle loge en plein cœur du centre nerveux de Montréal, rue Saint-Laurent. Enfin, tous les opéras seront interprétés strictement en français.

La compagnie lyrique rassemble au moins 13 solistes⁶, 30 choristes et 25 musiciens, un répétiteur — le jeune Alfred Laliberté —, ainsi qu'un second chef d'orchestre au rôle indéterminé, Henri Miro⁷. Le répertoire comprend cinq titres : *Le Trouvère*, *La Traviata*, *Guillaume Tell*, *Mignon* et *Lucie de Lammermoor*, les deux derniers ayant été montés au parc Sohmer le mois précédent.

Les représentations débutent le 9 décembre 1902 par *Le Trouvère* de Verdi, mais, deux jours plus tard, le malaise s'installe. Dans une lettre datée du 11 décembre 1902 et adressée à Arthur Gagnon, secrétaire-trésorier de l'Association Saint-Jean-Baptiste (A.S.J.B.), le directeur artistique Louis Vérande fulmine : « Vos conditions actuelles de location sont exorbitantes à tous les

⁵ Le ténor Alfred Guille, doté d'une voix magnifique selon Luigi Arditi, chante deux rôles au MET durant les saisons 1891-1892 et 1893-1894. Victor Occelier, qui s'établira au Québec, avait chanté à la maison new-yorkaise durant la saison 1899-1900 et dans la troupe Durieu-Nicosias qui se produisit à Montréal en 1899. Selma Kört-Kronold, interprète wagnérienne, y chanta durant les saisons 1890-1891, 1898-1899 et 1903-1904. Enfin, des saisons 1898-1899 à 1905-1906, Luigi Albertieri s'y produira comme danseur et agira également comme chorégraphe et maître de ballet. Voir Gerald Fitzgerald, dir. 1989. *Annals of the Metropolitan Opera : The Complete Chronicle of Performances and Artists*. New York : G.K. Hall & Co./The Metropolitan Opera Guild Inc., 132/4B, 145/4B, 171/4B, 55/3C, 219/4C, 285/Appendix 3.

⁶ Ce sont Frida Ricci, Marguerite Jarrié (une ancienne de la troupe Durieu-Nicosias), Julia Benatti (créatrice du rôle de Marie dans *Les Mousquetaires au couvent* et ancienne de la troupe de l'Opéra Français de 1893), Alfred Guille, Victor Occelier, Edgardo Zerni, Louis P. Vérande, Madame Vasti, Blanche [Fournier] Dubuisson, Monsieur Séraphin, Georges Panneton, Monsieur Perrault et Monsieur Dorval.

⁷ *La Patrie*, 6 décembre 1902, p. 15; *Le Journal*, 6 décembre 1902, p. 7; *Les Débats*, 7 décembre 1902, p. 2 et 14 décembre 1902, p. 3; *La Presse*, 6 décembre 1902, p. 3 et 17 décembre 1902, p. 8; ANQ-M, Fonds SSJB-M, P82/19-159, dossier « Opéra français », lettre de Louis P. Vérande, dir. art. de la Cie d'opéra, 20 décembre 1902.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 15, p. 54-66.

points de vue de notre avis d'abord et de tous les gens sensés et habitués aux affaires de ce genre⁸. » L'organe de gauche *Les Débats* fait écho aux doléances de Vérande et prie messieurs les directeurs du Monument de n'exiger « que le prix raisonnable pour couvrir les dépenses administratives »⁹. Enfin, le jour même de la signature d'un nouveau bail, *La Presse* annonce à ses lecteurs qu'une « entente cordiale » est intervenue entre les deux parties¹⁰. Le bail, fourmillant de détails, nous apprend que la saison d'opéra s'étendra de décembre 1902 à mai 1903. La troupe jouira d'une salle entièrement équipée dont l'enseigne extérieure brillera de 7 h à 9 h du soir. Un placard pour coller les affiches lui sera exclusivement réservé et la salle numéro 6 pourra servir aux répétitions quand elle sera libre. Chaque partie pourra mettre fin à l'entente par un avis écrit de huit jours. En guise de loyer, l'A.S.J.B. réclame 35 % de la recette de chaque représentation sans compter un nombre variable de billets d'admission générale pour l'administration, six sièges d'orchestre pour ses directeurs et 35 billets de faveur pour la presse. L'association fournit à la troupe en retour un personnel variant au besoin entre 17 et 20 employés, composés essentiellement d'un électricien, d'un caissier, de huit machinistes, d'un accessoiriste, de deux ou trois portiers et de quatre à six placeurs. Enfin, les messieurs de la Saint-Jean-Baptiste se protègent contre toute récrimination ou réclamation ultérieure des artistes en exigeant que ces derniers signent une lettre leur interdisant tout recours éventuel¹¹.

Prévoyant voguer jusqu'au printemps suivant, la troupe cesse pourtant ses activités le soir du 27 décembre, après 13 représentations. Certes, les journaux épiloguent sur les causes de cet échec. Cependant, le dossier trouvé nous fournit les outils supplémentaires pour pratiquer une autopsie en règle en nous documentant sur son fonctionnement financier et la participation réelle du public.

Les Charges et les revenus

Les documents conservés jusqu'à ce jour nous donnent donc le nombre de billets disponibles et vendus au grand public et par section, ainsi que les revenus et les dépenses de la compagnie. Commençons par scruter l'aspect financier. Pour huit représentations, les revenus nets provenant des guichets s'élèvent à 718,25 \$ (Tableau 1).

⁸ ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M, P82-19-159, dossier « Opéra français », lettre de Louis P. Vérande à Arthur Gagnon, 11 décembre 1902.

⁹ *Les Débats*, 14 décembre 1902, p. 2.

¹⁰ *La Presse*, 16 décembre 1902, p. 7.

¹¹ ANQ-M, fonds SSJB-M, 06-M, P82/19/159, dossier « Opéra français », bail entre Louis Vérande et l'Association Saint-Jean-Baptiste, 16 décembre 1902.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N° 15, p. 54-66.

Tableau 1¹²

Recettes, Opéra français du Monument national, du 16 au 27 décembre 1902

DATE DE REPRÉSENTATION	A.S.J.B. (35 %)	TROUPE (65 %)	TOTAL
	\$	\$	\$
16.12.1902	14,96	27,79	42,75
18.12.1902	48,30	89,70	138,00
20.12.1902 (matinée)	18,99	35,26	54,25
20.12.1902 (soirée)	41,04	76,21	117,25
25.12.1902 (matinée)	14,61	27,14	41,75
25.12.1902 (soirée)	69,47	129,03	198,50
27.12.1902 (matinée)	15,49	28,76	44,25
27.12.1902 (soirée)	28,52	52,98	81,50
TOTAL	251,38	466,87	718,25

De cette somme, l'A.S.J.B. retient 35 % ou 251,38 \$ comme loyer et la compagnie d'opéra retire les 65 % restants ou 466,87 \$. Le dernier règlement intervenu entre les deux parties montre, après correction d'une erreur de calcul, un profit net de 65,31 \$ en faveur de l'Opéra français. Notons que la distribution de passes gratuites ou de billets de faveur prive la troupe de leur valeur marchande, soit 288,75 \$, ce qui équivaut à 40 % des recettes encaissées. Donc, membres de l'A.S.J.B. et de la presse se payent du bon temps aux frais de l'Opéra français. Le journaliste du *Réveil* qui, dès 1896, qualifiait cette pratique « d'impôt brutal violemment prélevé sur les directeurs de spectacle » n'avait pas tout à fait tort¹³. Dans une lettre datée du 15 décembre 1902, artistes et directeurs de la compagnie d'opéra proclament bien haut leur désintéressement et s'engagent à ne demander pour salaire « que le montant de ce qui resterait des recettes nettes », le cachet des musiciens et des chœurs ainsi que les frais de réclames, de costumes et de musique devant être réglés en priorité¹⁴. Voyons combien la troupe dépense à ces chapitres.

Les règlements de comptes consignent 400,07 \$ de dépenses réparties selon les quatre grandes natures suivantes (Tableau 2) : 66,50 \$ de salaires (outre ceux

¹² Source : ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M, P82/19-159, dossier « Opéra français », règlement de comptes.

¹³ *Le Réveil*, 2 mai 1896, p. 85-86, cité dans Mireille Barrière, *op. cit.*, p. 258.

¹⁴ *La Patrie*, 20 décembre 1902, p. 38.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 15, p. 54-66.

des musiciens d'orchestre et des chœurs qui s'élèvent à 88,85 \$ et sont comptabilisés à part); 120 \$ de dépenses de production (orchestration, location de partitions et costumes); 132,61 \$ de frais de publicité, de promotion et d'impression, soit le tiers de toutes les dépenses, et 80,96 \$ d'autres dépenses d'administration (remboursement de sommes avancées par l'A.S.J.B., prêts, télégrammes, etc.).

Tableau 2¹⁵

NATURE DES DÉPENSES	\$
Salaires	66,50
Dépenses de production	120,00
Publicité, promotion et impression	132,61
Autres dépenses d'administration	80,96
TOTAL	400,07

Cependant, les dépenses réelles auraient dépassé les 400 \$ déclarés si on y avait ajouté les 84 \$ de salaires du personnel technique entièrement défrayés par l'association (Tableau 3), ainsi que les frais de décors. En effet, la compagnie d'opéra puise dans la banque déjà riche du Monument national qui comprend plus de 230 pièces évaluées à 2522 \$¹⁶. Un exemple nous permet d'apprécier ce privilège. Un décor de vieux salon de 16 pièces vaut 200 \$ à lui seul. On suppose alors facilement les sommes que l'Opéra français aurait dû investir à ce chapitre pour cinq productions différentes.

Enfin, le coût réel de la location de la salle de spectacle varie entre 487 \$ et 975 \$ selon que la troupe est admissible ou non au rabais de 50 %, ce à quoi l'Opéra français aurait pu prétendre en tant qu'institution locale : à 251 \$, elle bénéficie donc d'une véritable aubaine. Pour tout éloquentes qu'elles soient, ces statistiques demeurent encore obscures sur certains points. La méthode comptable amplifiée que l'A.S.J.B. utilise ne nous permet pas de savoir par exemple si tous les artistes reçoivent un cachet. Ou encore, pourquoi Miro et Guille empochent respectivement 18 \$ et 16 \$. Elles restent également muettes

¹⁵ Source : ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M, P82/19-159, dossier « Opéra français », règlement de comptes.

¹⁶ Fonds SSJB-M, 06-M, P82/19-159, comptabilité générale, inventaire des décors et accessoires de la scène, janvier 1901. La liste complète de l'inventaire se trouve dans Mireille Barrière, *op. cit.*, p. 239-240.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 15, p. 54-66.

sur la nature réelle de la quittance de 65 \$ remise à Vérane et Goulet, le 29 décembre. S'agit-il d'un profit réel, ou bien les organisateurs doivent-ils puiser dans leurs propres goussets pour fermer les livres ? Pour notre part, nous penchons fortement pour la première hypothèse.

Tableau 3¹⁷

Personnel technique payé par le Monument national pour huit représentations, Opéra français, du 16 au 27 décembre 1902

CORPS DE MÉTIER	SALAIRE QUOTIDIEN	TOTAL
	\$	\$
1 électricien	1,00	8,00
8 machinistes		
- 1 chef	3,00	24,00
- 1 assistant	1,00	8,00
- 6 réguliers	4,50	36,00
1 accessoiriste	1,00	8,00
TOTAL	10,50	84,00

Les Chiffres loquaces pour un public absent

À la lecture de ces résultats, nous constatons une faible assistance. Après examen des recettes et des dépenses, voyons le taux de réponse véritable des amateurs. Pour les sept représentations dont nous possédons les données, plus de 3600 billets s'offrent au grand public. La troupe anticipe ainsi des revenus nets d'un peu plus de 2340 \$. Or, elle n'atteint que 30 % de cet objectif. En effet, la compagnie ne vend que 2093 billets sur les 6362 disponibles, pour un taux d'occupation moyen de 33 % (Tableau 4).

La soirée de Noël affiche les recettes et le taux d'occupation les plus élevés avec 198,50 \$ de rentrées et un peu plus de la moitié de la salle vendue (50,1 %), tandis que la soirée du 16 décembre trahit une ratée avec une occupation d'un peu moins de 15 %, ce qui baisse considérablement la moyenne générale. D'autre part, les matinées attirent peu de spectateurs.

¹⁷ Source : ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M, P82/19-159, « Comptabilité générale », 1899-1902.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE
LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N° 15, p. 54-66.

Tableau 4¹⁸

Taux d'occupation, Opéra français du Monument national,
du 16 au 27 décembre 1902

DATE	BILLETS DISPONIBLES	BILLETS VENDUS	TAUX D'OCCUPATION
	n	n	%
16.12.02	803	119	14,8
18.12.02	1 216	440	36,2
20.12.02 (m)	716	192	26,8
20.12.02 (s)	916	328	35,8
25.12.02 (s)	1 004	503	50,1
27.12.02 (m)	691	174	25,2
27.12.02 (s)	1 016	337	33,2
TOTAL	6 362	2 093	33,0

Constat désolant certes, mais, en dépit de leur maigreur, les chiffres exposent de façon intéressante certains comportements sociaux, comme les soirées les plus courues et les places les plus occupées. Deux soirées émergent particulièrement au-dessus de la moyenne : celles de Noël et du 18 décembre. Le fort taux d'occupation observé le 25 décembre, surprenant pour nous, confirme qu'à l'époque, le jour de l'An se fête bien plus que Noël chez les Canadiens français. Donc, pas étonnant que plusieurs d'entre eux songent à terminer à l'opéra cette journée chômée¹⁹. De même, le taux d'occupation de 36 %, le 18 décembre, proclamé soirée de gala, nous instruit sur l'aspect attractif de ces manifestations spéciales annoncées à grand renfort de publicité.

Cette comptabilité détaillée lève également le voile sur la sociabilité des étudiants. Le soir du 18 décembre, 119 d'entre eux achètent 27 % des billets vendus, qu'on leur cède à 12 ¢. Le public étudiant provient essentiellement de ce qui s'appelle encore l'Université Laval de Montréal. Depuis 1893 d'ailleurs²⁰, les entrepreneurs du spectacle les courtisent et les soignent en leur offrant des

¹⁸ Les tableaux 4 et 5 résultent des compilations faites par l'auteur à partir de documents comptables trouvés dans le dossier « Chorales, opéras et folklore », ANQ-M, Fonds SSJB-M, 06-M P82/109-1571.

¹⁹ De plus, l'œuvre à l'affiche, *Guillaume Tell*, demeure une nouveauté relative pour le public, la première montréalaise datant de 1890.

²⁰ C'est-à-dire à partir des activités de la Société d'opéra français (1893-1896).

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N° 15, p. 54-66.

conditions relativement avantageuses et, en retour, les étudiants égayent les entractes de leurs refrains²¹.

Enfin, le taux d'occupation varie passablement selon les jours et les sections de la salle. Pour sept représentations toujours, le taux d'occupation totale dans chacune des catégories se répartit inégalement (Tableau 5). Ainsi, trouvent preneurs 15 % des 434 billets de loges et de baignoires, 23 % des 2584 billets d'orchestre, 31 % des 970 billets de parterre.

Toutefois, le rendement s'améliore au balcon et surtout à la galerie où, respectivement, 37 % de 999 billets et 55 % de 1375 billets disponibles sont écoulés. Les trois sections les plus vendues (galerie, balcon et parterre) offrent les places de prix moyen ou les moins coûteuses. Le soir du 16 novembre, la galerie sauve la compagnie de la catastrophe avec un taux d'occupation de 93 % et 47 % de la recette totale de la soirée. Pour les sept représentations recensées, parterre, galerie et balcon réunis composent 68 % du public et versent 63 % des recettes brutes. Ces résultats confirment les tendances observées par les historiographies européenne et américaine au tournant du XX^e siècle, soit l'accession progressive au spectacle d'une nouvelle classe moyenne issue du secteur tertiaire développé par l'urbanisation accélérée de la population.

Tableau 5²²

Taux d'occupation par catégorie de billets et par date, pour 7 représentations, Opéra français du Monument national, décembre 1902

CATÉGORIE	16 %	18 ¹ %	20 m %	20 s %	25 s %	27 m %	27 s %	TOTAL
Baignoire ou loge	0	21	23	19	3	8	34	15
Orchestre	4	30	17	25	38	19	30	23
Parterre	8	45	19	29	66	18	29	31
Balcon	9	27	61	18	48	55	41	37
Galerie	93	47 ² 40 ³	—	77	69	—	35	55

1 Soirée de gala

2 Billets à 25 ¢

3 Billets d'étudiants à 12 ¢

²¹ *La Patrie*, 18 décembre 1902, p. 1.

²² Voir la note 18.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N° 15, p. 54-66.

Le manque d'empressement des amateurs d'opéra s'explique-t-il par le coût prohibitif des places ? L'échelle s'établit ainsi : 1,00 \$ pour un siège de loge ou de baignoire; 75 ¢ à l'orchestre; 50 ¢ au parterre et au balcon; et 25 ¢ à la galerie. En matinée, une réduction de 25 à 33 % prévaut selon les catégories de fauteuils. Pour pouvoir nous prononcer sur leur cherté ou leur modicité, nous avons établi un indice en calculant combien d'heures un électricien et un manœuvre devaient travailler pour pouvoir acheter un billet d'opéra en 1902 comparativement à 1992 (Tableau 6).

Tableau 6²³

Pouvoir d'achat d'un billet d'opéra, Montréal, 1902 et 1992²⁴

CATÉGORIE	PRIX		HEURES DE TRAVAIL REQUISES			
	1902	1992	ÉLECTRICIEN		MANŒUVRE	
	1902	1992	1902	1992	1902	1992
	\$		n		n	
Loge	1,00	70,25	6h00	3h15	7h00	4h18
Orchestre	0,75	60,25	4h24	2h48	5h00	3h42
Parterre et balcon	0,50	45,25	3h00	2h06	3h18	2h48
Galerie	0,25	19,25	1h30	0h54	1h42	1h12

Note : salaire horaire d'un électricien = 0,17 \$ en 1902 et 21,65 \$ en 1992 : salaire horaire d'un manœuvre = 0,15 \$ en 1902 et 16,33 \$ en 1992.

Au début du siècle, un billet de loge équivaut à six heures de travail pour un électricien et à sept heures pour un manœuvre tandis que la location d'une place à la galerie représente une heure et demie de travail pour le premier ouvrier et une heure quarante-deux pour le second. Aujourd'hui, un électricien se paie un fauteuil dans la loge après trois heures et quart de travail et un à la galerie en un peu moins d'une heure. Au manœuvre, il faut respectivement un peu plus de quatre heures et une heure douze. Donc, comparativement à aujourd'hui, le prix des billets d'opéra coûte plus cher en 1902 et ce, pour une compagnie de calibre plus que moyen.

²³ Sources : Statistique Canada, Données historiques, SC-11-516F; BSQ, Centre de documentation et d'information.

²⁴ Les prix retenus pour 1992 sont ceux de l'Opéra de Montréal pour des places équivalentes.

LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N^o 15, p. 54-66.

Quels autres facteurs ou raisons expliquent ce taux élevé d'abstention ? La visite récente de la troupe Mascagni qui opère le budget des amateurs d'opéra ? Les affres de la période des fêtes ? L'ancienneté relative du répertoire ? L'impréparation du projet ? Un peu tout cela, sans doute.

Dans leur *post-mortem*, les journaux déplorent la disparition de cette troupe dotée d'artistes de premier ordre, « la meilleure qu'on ait jamais entendue en ville ». Quant à nous, nous nous rallions au jugement de Frédéric Pelletier qui, 26 ans plus tard, conclura que ce ne fut rien de bien remarquable²⁵.

Conclusion

Les documents administratifs et comptables de l'Opéra français du Monument national nous dévoilent en quelque sorte les conditions de vie d'une troupe lyrique et un mode de financement original par une association patriotique qui fait ainsi la leçon aux pouvoirs publics en pratiquant une forme indirecte de subvention. Ils nous éclairent également sur les moyens financiers que réclame la gestion d'une maison d'opéra modeste au début du XX^e siècle. Enfin, ils dénombrent le public et exposent crûment son taux de réponse fluctuant.

Terminons par une anecdote. Au lendemain de *Lucie de Lammermoor* (le 17 décembre 1902), *La Patrie* annonce que, malgré l'excellence de la troupe, la représentation s'est déroulée devant « une salle pas du tout comble »²⁶, *Le Journal* que « l'auditoire était trop mince »²⁷ alors que *La Presse* parle d'amateurs accourus en grand nombre « malgré la température désagréable et les chemins impraticables »²⁸. Les chiffres découverts donnent la pesée réelle de « pas du tout comble » et de « trop mince », c'est-à-dire celle d'une salle pratiquement vide. Quant à la troisième source citée, si un chercheur contemporain trop pressé ne se fiait qu'à elle, il ferait complètement fausse route quant à l'évaluation de la réussite de la soirée. Donc, que la prudence nous anime lorsque nous interprétons des sources comme les journaux et que le flair ou la chance nous guident vers d'autres vestiges aussi révélateurs.

²⁵ Frédéric Pelletier, « La Musique dans l'Est ». *Le Devoir*, 10 mars 1928, p. 4.

²⁶ *La Patrie*, 17 décembre 1902, p. 7.

²⁷ *Le Journal*, 17 décembre 1902, p. 3.

²⁸ *La Presse*, 17 décembre 1902, p. 8.